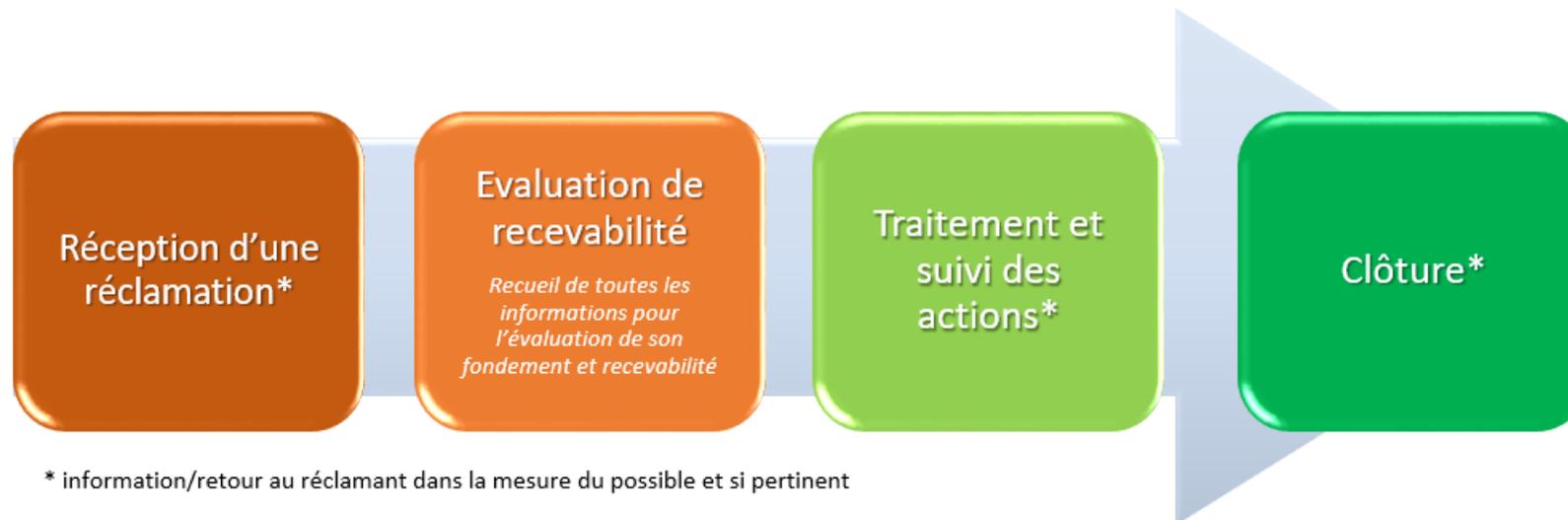


## Prise en charge des réclamations au Laboratoire de Biologie Médicale des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg



### Tout usager peut faire part de ses observations concernant le Laboratoire :

- Via la direction qualité des HUS : <https://www.chru-strasbourg.fr/experience-patient/#plainte-reclamation>
- Directement au Laboratoire (rubrique Informations pratiques/réclamation) <https://www.chru-strasbourg.fr/service/les-laboratoires-de-biologie> ou à l'adresse suivante : [Labo-internet-contact@chru-strasbourg.fr](mailto:Labo-internet-contact@chru-strasbourg.fr)

### En interne :

- Via le logiciel de gestion des événements indésirables : [Page d'accueil NORMEA](#)
- Ou à l'adresse suivante: [Labo-internet-contact@chru-strasbourg.fr](mailto:Labo-internet-contact@chru-strasbourg.fr)

*La prise en charge des réclamations est, dans la mesure du possible, effectuée par du personnel qui n'est pas impliqué dans l'objet de la réclamation. Le traitement sera dans tous les cas réalisé en toute impartialité.*